

## C.T.P.D. du 3 février 2011

En préambule, les OS ont donné le ressenti des personnels, après le passage en force de la réforme des retraites, sur les prévisions 2011 avec la casse du statut des fonctionnaires, les attaques sur « l'emploi à vie », les 35 heures remises en cause, les mesures annoncées pour les malades, la dépendance et une réforme fiscale qui n'ira certainement pas dans le sens des salariés.

Les réformes nous sont imposées par Paris où tout est basé sur une logique purement comptable. Les CTPD deviennent des chambres d'enregistrement.....C'est le malaise dans nos services.

Plus spécialement au quotidien, l'informatique est un naufrage MEDOC, AGORA...il faut maintenant revenir à l'imprimé 210 pour les frais professionnels.....

Quant à Cadeï, un des plus grands centres de France, c'est un chantier à ciel ouvert ou plutôt une concentration d'agents dans le bruit et la poussière qui ne masque pas le manque de personnel !

Pour M. Peiclier, ces déclarations résument une partie seulement du fonctionnement de l'administration locale.

**Oui, il y a des problèmes informatiques.** Encore hier à Cadeï, problèmes avec SFR. Il fera remonter ces informations à Paris.

**Oui, il y a effectivement « des choses très embêtantes » avec AGORA..** Une conférence téléphonique sera tenue ce soir avec M. Parini à ce sujet... pour les frais professionnels le retour à l'imprimé 210 ? C'est une « bande Velpéau » selon le Président du CTPL... « On essaie de faire » ...

**Pour FO, AGORA est un fiasco qui dure depuis 10 ans.** L'administration locale a créé une régie d'avances. Est-ce pour combler les problèmes d'AGORA ?

Non ... elle a été créée seulement pour les défaillances de CHORUS et aussi pour rembourser les frais payés par les agents. Au niveau local, les Ressources Humaines paient les frais de transport.

Les bons de transport sont gérés par le CSP, centre de service partagé à Marseille ; le service fait est payé par le SFAC installé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011...

Les stages de formation à AGORA reprendront en mars.

A la demande des représentants du personnel, M. Peiclier précise que le nettoyage de Cadeï sera fait de fond en comble après la fin des travaux. Deux nettoyages seront nécessaires : le 1<sup>er</sup> pour enlever le plus gros puis un second, après que la poussière retombe, pour finaliser. La société DH2 est chargée de ce nettoyage, en plus de l'entreprise responsable de CADEI. Le Directeur signale que le nettoyage des postes départementaux des Finances Publiques sera effectué, à compter du 1<sup>er</sup> avril par l'entreprise ONET et que tous les postes seront contrôlés.

En conclusion, selon M. Peiclier, « on en voit le bout » On a eu moins d'argent, mais les travaux de désamiantage sont déjà faits ...

Anecdote : toujours sur le site de Cadeï, il y a des problèmes de poignées de portes. On peut rentrer dans un local X et ne plus pouvoir en sortir car la poignée reste dans la main.....Dommage !!!

**FO** signale les problèmes des toilettes : pas accessibles, trop peu du fait des travaux (au 7<sup>ème</sup> étage une seule toilette pendant plusieurs jours) et si elles sont praticables, il y manque souvent le consommable.

A cela, le DDFIP des AM répond qu'il en avait fait une priorité absolue, mais il s'élève contre l'incivisme des utilisateurs : vol du papier.....à surveiller.....surtout en rentrant !

**M. Peiclier évoque le hold-up de Vallauris :** il reconnaît l'esprit de responsabilité du personnel. 3 agents ont été pris en otage avec menace d'arme sur la tempe. Les deux agresseurs étaient très déterminés et menaçants, d'autant plus qu'ils pensaient trouver beaucoup plus de numéraire.

Le professionnalisme des agents a évité le pire. L'administration locale s'est immédiatement rendue auprès des agents, et a engagé un suivi psychologique, le lendemain après le passage du DDFIP accompagné du médecin de prévention.

Ce grave évènement pose deux questions en matière de protection des personnes: les horaires variables individualisés et les règles de sécurité

De plus, à l'heure actuelle, il n'y a plus beaucoup de liquide dans les banques.

Les braquages ont diminué, par contre on fait sauter les DAB.

Pourquoi ne pas revoir la possibilité pour la DGFIP d'accepter les cartes bancaires pour des sommes moins élevées et pour toutes les créances ?



2 commerces à proximité de la Trésorerie avaient déjà été braqués. Pour l'instant la Police municipale sera très présente et les agents sont autorisés exceptionnellement à tous sortir à 17h15. Le Commissaire Barbier, référent DGFIP, préconise, dans l'immédiat, l'installation d'une vidéosurveillance.

FO signale que le maire de Vallauris est en train de faire construire un immeuble administratif et que ce pourrait être une opportunité pour un éventuel déménagement. Mr Peiclier répond que lors de sa venue dans le poste après l'agression, le maire n'a pas évoqué une possibilité d'y reloger la trésorerie. Mais, c'est à revoir avec la pérennité d'une trésorerie à Vallauris.

## **1° Approbation des procès verbaux des CTPD des 27 septembre – 18 octobre – 18 novembre et 17 décembre 2010**

27/09/2010 FO vote pour

18/10/2010 FO refus de vote (CTPD boycotté par toutes les OS)

18/11/2010 FO vote pour

17/12/2010 FO refus de vote (CTPD boycotté par toutes les OS à l'exception de la CFDT et de la CFTC, expert CFTC ! ! ! ! !)

## **2° Exécution du budget 2010**

« L'année 2010 a été difficile à gérer, mais les grands axes ont été respectés ».... ..dixit la Direction. La totalité des crédits de paiement a été utilisée (6 € seulement reversés à la Centrale, sur un budget global de 20 386 451 €). Le dernier loyer budgétaire 2010 a été payé directement par la Centrale. 2010 a été marquée par de nombreuses dépenses de caractère exceptionnel, induites par le transfert des agents sur les différents sites de Nice.

Concrètement : Baisse des dépenses d'affranchissement et des frais de poursuite.

Les dépenses d'équipement principalement pour la modernisation du parc informatique.

Travaux immobiliers issus du budget local moins importants que l'année dernière, cela résultant du fait que les très nombreux travaux réalisés dans le département ont été financés par des crédits de budgets différents attribués par Paris

Diminution des dépenses de fonctionnement de 6,16% entre 2009 et 2010. Cette diminution est à relativiser car le dernier trimestre des loyers budgétaires soit 1 499 167 € n'a pas été payé par la DDFIP des Alpes Maritimes suite à une décision nationale de l'administration centrale.

Le montant des prestations externes 728 272 € important mais du à une remise de 550 000 euros aux débiteurs de tabac, crédits versée par la Centrale.

Diminution du poste nettoyage du fait des concentrations et des fermetures découlant des créations des SIP et de prestations mal faites et non payées.

FO signale que les agents qui ont vu leur « service » déménager, sont devenus des déménageurs à faire des paquets, coller, déballer, ranger ... malgré l'embauche de vacataires.

Le poste charge de transports a d'ailleurs connu une progression de 27,62%

## **Le budget prévisionnel 2011**



Reconduction du budget de fonctionnement de 2010

Réduction du budget d'investissement avec la couverture des besoins

Réduction des dépenses de 7,92% du budget 2010 à périmètre constant.

Réduction sur les postes loyers et charges car il y a..... LA FUSION.

..... et la suppression de trésoreries et de CDI.

Les loyers budgétaires délégués ne représentent que 75% des crédits utiles, l'administration centrale déléguera les crédits complémentaires en automne 2011.

D'autre part des postes importants comme les fluides et les frais d'affranchissement ont été reconduits pour 2011 au même niveau que 2010 par mesure de prudence.

Pour le poste affranchissement la Direction envisage le tarif économique à négocier avec la Poste, les recommandés pourraient également se faire en envoi groupé. L'utilisation des enveloppes navettes à trous pourrait être relancée à l'ensemble de la DDFIP.

### Sujet qui fâche : le chauffage / climatisation à la rue Delille ...

2010, année événementielle .....panne, inondation, évacuations des agents ...

A ce jour, tous les flexibles convecteurs ont été changés dans le bâtiment.

Quant à la pompe à chaleur défaillante, la CEGELEC l'a achetée en Italie. Hélas les modes d'emploi étaient en italien et en anglais, d'où une installation à l'envers. De plus, afin d'être embauché, l'agent de l'entreprise a affirmé, à tort, qu'il maniait parfaitement la langue anglaise.....Encore un exemple de difficulté d'accès à l'emploi....

***Triste et comique à la fois, perte d'argent, perte de temps ...au détriment des agents de la rue Delille*** qui ont subi ces désagréments, le travail administratif non fait en raison des deux évacuations.

Déjà FO avait signalé, dans un précédent CTPD, l'incompétence de cette société. ...

FO remarque que la Direction parle de la CEGELEC au passé, effectivement un nouvel appel d'offre sera lancé pour les fluides ...



Les ascenseurs seront changés à CADEI et Rue Delille en 2011

FO indique que le monte charge, rue Delille est en panne. La Direction connaît le problème et il semblerait que la carte mère soit OUT. De plus l'entreprise Schindler n'est pas sûre que le moteur tiende le coup ...

FO insiste pour une solution dans l'attente des travaux (Problèmes de livraison du restaurant administratif – sortie des poubelles...)

### Prévisions 2011:

- Travaux de peinture à Nice Thiers
- Désamiantages sur Cagnes/mer et Cannes selon l'évolution des structures (futurs SIP 2012)
- Réfection du logement du gardien de CADEI
- Travaux de peinture des emplacements des véhicules et du fléchage dans le parking de Cadeï car c'est devenu l'anarchie dans le stationnement. Des véhicules restent des jours voire des semaines sans bouger
- Changement de logiciel d'entrée à Cadeï et nouveaux bips.....Sécurité renforcée.
- Travaux pour enlever les mauvaises odeurs à Antibes
- Aménagement du parking d'Antibes pour l'emplacement handicapé devant la Conservation des Hypothèques où il demeure toujours le problème de l'escalier en colimaçon
- Etanchéité du parking de Cagnes/mer. La dépense n'a pas été budgétée mais pourrait être prise en charge par le CHS.

***Le service BL2I fera le tour de tous les sites pour lister toutes les petites opérations immobilières à faire...***

### 3° / Formation professionnelle : bilan 2009/2010 et plan 2010/2011

Le Responsable de la formation Joël Cauche a fait un exposé clair et précis.

2010 a été une année difficile avec l'installation des 2 services fusionnés dans 3 bureaux et 3 logiciels différents pour gérer la formation professionnelle.

L'activité de la formation professionnelle recouvre plusieurs secteurs :

- la formation pratique initiale des agents A et B : des stages pratiques des inspecteurs et contrôleurs stagiaires en cours ou à l'issue de leur scolarité. (190 stagiaires ont effectué 5901 jours de stages pratiques dans les services.



- les formations théoriques, comprenant la formation en cours de carrière, les préparations aux concours et la formation initiale des agents C :

- \* Formations continues organisées dans le département
- \* Préparations aux concours organisées dans le département
- \* Formations initiales organisées dans le département
- \* Heures de formation dispensées par l'équipe locale de formation

Il a été déclaré que des moniteurs ne voulaient plus assurer des formations compte tenu de leur charge de travail dans leurs postes et que, parfois, les chefs de service refusaient des stagiaires dans leur service, faute de temps pour les former....

*Voilà ce qui arrive à force de supprimer des emplois tout en conservant les obligations de Service Public.....Et ce n'est que le début.*

#### **4° Ponts naturels 2011**

Après discussion ont été retenus le vendredi 3 juin et le lundi 31 octobre

**VOTE : FO s'est abstenu**

#### **5° Point sur les nouvelles règles de vie quotidienne**

Ce n'est que l'extension aux agents de l'ex DGCP de la gestion individuelle des horaires variables.

Tout a été accepté par la Direction locale, y compris les 9 postes qui avaient la fin de la plage fixe à 15h30.

**FO** demande des précisions pour Saint Sauveur sur Tinée et Saint Etienne de Tinée qui gardent 4,5 jours d'ouverture au public, comme à Breil/Roya

Vote : **FO** pour

#### **6° Plan de qualification ministériel (filière gestion publique)**

Conséquence du CTPD du 17 décembre 2010, avec la suppression de 39 emplois B ou C, ce Plan de Qualification Ministériel se traduit par la création de 8 emplois de catégorie B et la suppression de 47 emplois de catégorie C....

Pas de discussion... le 17 décembre, FO avait boycotté la réunion pour ne pas cautionner la politique de suppression d'emplois.

**FO a refusé de voter.**

#### **7° Horaires d'ouverture au public de la trésorerie du Cannet**

La demande du chef de poste et des agents d'ouvrir au public à 8h30 au lieu de 8h notamment pour des raisons de sécurité a **été votée à l'unanimité.**

#### **8° / Questions diverses.**

- Interrogation sur le site du Cannet, loyer de 450 000 euros, mal installé ...

M. Peicier a eu la Centrale hier soir. Il rappelle que la décision de création de SIPs sur Cannes/Mandelieu, Valbonne et le Cannet n'a toujours pas été prise. Pour l'instant, Vallauris conservera sa trésorerie de proximité.

M. Dessimoulie indique que Paris voudrait un SIP sur le Cannet en 2012, sans limite de date 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet ou 1<sup>er</sup> décembre.

Pour l'administration locale il faut éviter un investissement lourd. Le loyer du Cannet de 450 000 euros/an. Ce centre est mal installé ; il y a peu de place...

FO signale que Madame le maire envisage de créer un immeuble administratif ; il serait peut-être intéressant de prendre son attache...mais, selon la Direction, Mme Tabarot n'aurait jamais répondu à la DGFIP.

**Pour M. PEICLIER il est hors de question d'installer un SIP au Cannet**

**Surprise : La CFDT aimerait que l'on revoie le site de Grasse, où il y a de la place, laissant sous-entendre implicitement la suppression du CDI de Valbonne et le CDI du Cannet.**

Pour le site de Mandelieu, le Président du CTPD envisage de rencontrer le maire. FO rappelle que lors d'un CTPL consacré entre autres au déménagement sur Mandelieu, il avait signalé que le site des Tourrades était peu sûr notamment le matin, la zone étant déserte et tous les magasins n'ouvrant que plus tardivement. A l'époque le TPG avait dit qu'il n'était pas question qu'un agent arrive seul à la Trésorerie... il fallait faire du covoiturage

A titre indicatif, M. Le Poder donne le prix des loyers de :

Mandelieu 160 000 euros

Valbonne : 210 000 euros et pour le 2<sup>ème</sup> bâtiment 55 000 euros

2 infos : maintien du SIE à Cannes et pas de SIP prévu à Valbonne avant 2013.

- L'accueil de Cadeï

Une pétition a été remise le 15 décembre à M. Dessimoulie. Les agents de l'accueil revendiquent une spécificité accompagnée de moyens et d'une prime. La CFDT a rappelé que les agents de l'accueil ne peuvent profiter de leur temps de déjeuner en période d'affluence et que le caissier ne peut jamais partir tôt (chose connue au Trésor)

Rappelons qu'au CTPD du 18 novembre, toutes les OS avaient demandé que soit insérée dans le protocole, une phrase : « pour des raisons de sécurité les horaires de fermeture pourront être aménagés en période de forte affluence ». Cette phrase ne serait pas nécessaire sans de telles suppressions d'emplois ! **FO, défenseur d'un service public de qualité, condamne la règle imbécile de la suppression d'un fonctionnaire sur 2.**

Surprise : dans le PV du CTPD du 17 décembre 2010 boycotté par FO, la CFDT a déclaré « **La CFDT ne retient pas la proposition de fermeture anticipée des sites faite par la direction, elle considère, en effet, que les usagers sont en droit de bénéficier de plages horaires de réception régulières et de bonnes conditions d'accueil.** »

Pour la direction, l'aménagement de l'accueil reste de sa compétence et la possibilité de fermer plus tôt au public sera effective pour la sécurité du public et du personnel.

FO reconnaît les difficultés de Cadéï, mais hélas, dans tous les accueils, les conditions sont très pénibles alors que le Directeur Général voulait une reconnaissance et une revalorisation de l'accueil ... Cette fonction a beaucoup évolué depuis la fusion. Pour FO, cela doit se traduire par des actes.....Peut-être sans toucher au capital mois attribué au département pour la notation, soit donner un plus aux agents d'accueil ?

- Menton

Le pôle ICE NICE1 a du traiter des dossiers de Menton, faute d'effectifs suffisant dans celui-ci ...Le Président du CTPD a déclaré qu'une telle situation ne durerait pas, l'envoi d'un agent EDRA permettra de résoudre le problème, une fiche sera établie dans ce sens.

- Géomètres

Il manque des géomètres ; les objectifs ne pourront pas être tenus. On a même pris d'autres géomètres dans un autre centre. Inadmissible..... et ce sans l'accord de ces derniers.

M. Renard récusé cette situation, un accord aurait été passé entre les 2 services...



M. Peiclier déclare qu'il va éclaircir cette situation, d'autant plus qu'il ne s'agirait que de faire des croquis et qui n'est pas de la plus grande urgence.

Une brigade régionale est sur place et aurait du intervenir ... problème à suivre !

- SIP Nice Ouest

Un cadre A novice au niveau fiscal....de jeunes agents qui n'en peuvent plus....des demandes de mutation ... il y a péril .....La direction prend note.

- ICE Nice 2

Un cadre B fraîchement sorti de l'école en septembre 2010 n'a pas osé refuser de faire une vérification générale... Inadmissible...une vérification ne peut pas être faite par un cadre B ...à éclaircir également les termes procédures allégées, procédure longue, procédure courte... Le président du CTPD rappelle que la vérification générale est du ressort de l'ICE. Il aime à répéter « Avant de grimper le Mont Blanc on fait le Puy de Dôme »... Cela ne se fait pas de demander à un jeune cadre B de faire une vérification générale

- Imprimés 35-19 sur internet

Des entreprises en auraient déposé fin décembre début 2011 et les services n'auraient rien reçu. Une dizaine de cas serait recensée sur Nice ; les entreprises devraient refaire la démarche, même chose à Antibes en juillet 2010..

- Les organigrammes fonctionnels

Pour FO, ce serait le monstre du Loch Ness ; les chefs de service n'apprécient pas beaucoup cette procédure.



M. Peiclier, lors de la réunion avec l'association des comptables a précisé que cela n'avait aucun rapport avec l'IFU en ligne, où il fallait saisir le temps de travail, les unités de travail, les agents... Pas de généralisation car gestion impossible par les chefs de service, cet outil ne tenant pas compte de l'abaissement du temps de travail. L'organigramme fonctionnel n'a pas la même finalité, pas le même objectif. Il existe déjà depuis quelques années dans la Gestion Publique, il se rattache à la maîtrise des risques. On en est au début dans la filière fiscale.... La grille d'analyse de risque élaborée en 2009 devrait être revue

- **FO pose trois questions sur le site de la rue Delille :**

-Quand rouvrira la Cafétéria ?

L'administration ne peut répondre et indique que l'AG de l'AGRA a lieu cet après midi. **A noter à l'AG qui se déroulait au même moment, la question est restée sans réponse ...**

-Problème matinal dans le bâtiment de la rue Delille

Les escaliers sont souvent privés d'éclairage jusqu'au 2<sup>ème</sup> étage d'où risque de chutes..

Il est répondu qu'effectivement un disjoncteur coupe parfois l'électricité..... à surveiller.

-Problème sécurité dans le local « bureau 404 »

Il s'y trouvent le fax, la photocopieuse et le monte charge. Les dalles du plafond n'ont pas encore été remises et surtout une armoire électrique a une porte démontée, des papiers se trouvent à l'intérieur ...

**La direction prend acte et fait le nécessaire juste après la fin du CTPD ... Bravo.**

### **Les Représentants FO**

P.CINQ P. DUMAS JM GILABERT V. ROMAND J.VERPLAETSE